

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article10938>

Vol AF447 : « Ç'aurait été revendiqué »

- Terrorisme - France -



Date de mise en ligne : jeudi 11 juin 2009

Spyworld Actu

Alors que la police française dément la présence de deux terroristes islamistes dans l'Airbus, Louis Caprioli, spécialiste de l'antiterrorisme, démonte les rouages d'un possible attentat.

Evoquée hier sur le site Lexpress.fr, qui citait des sources des services secrets, la possible présence de deux terroristes islamistes parmi les passagers du vol AF 447, accidenté au-dessus de l'Atlantique dans la nuit du 1er juin, a été écartée dans l'après-midi par la police française. Les deux noms suspects ne sont en fait qu'« une simple homonymie ». Cette information, si elle n'annule pas définitivement la piste de l'attentat aux yeux des autorités, la rend plus improbable encore.

Risque de complicité

Ancien sous-directeur chargé de la lutte contre le terrorisme à la Direction de la surveillance du territoire (DST), Louis Caprioli, conseiller spécial chez GEOS, société de sécurité privée établie à Paris, explique pourquoi, selon lui, l'hypothèse d'un attentat terroriste doit être envisagée « avec une grande prudence ».

« Puisque c'est Air France qui a été touchée, c'est la France qu'on aurait cherché à viser en commettant un attentat, dit-il. Il faut savoir qu'aujourd'hui les contrôles des passagers et des bagages obéissent à des normes internationales draconiennes. Il n'y a pas de raisons de douter de l'application de ces normes dans les aéroports internationaux brésiliens. La grande faiblesse des contrôles se situe au niveau de l'accès aux pistes des avions. »

Il peut y avoir un risque de complicité parmi le personnel des aéroports, souligne Louis Caprioli. « C'est par la piste que peut être introduite une bombe à l'intérieur d'un appareil. C'est ce qui s'était produit lors de l'attentat du DC10 de la compagnie UTA en 1989. Aujourd'hui en France, les personnels ayant accès aux points névralgiques des aéroports sont surveillés et contrôlés par des forces de l'ordre. »

« Contrôles drastiques »

« Dans le cas du vol AF 447, on n'imagine pas que des terroristes kamikazes aient pu monter à bord sous leur vraie identité, poursuit l'ex-sous-directeur à la DST. Etant donné les contrôles drastiques d'accès à bord, on ne peut que très difficilement concevoir que ces terroristes aient pu embarquer une bombe avec eux en cabine. En revanche, une bombe en soute est de l'ordre du possible, les terroristes la faisant alors exploser à distance. »

L'absence, toutefois, jusqu'ici, de toute revendication ne plaide pas en faveur de la thèse de l'attentat, selon le spécialiste de l'antiterrorisme. « En imaginant qu'il puisse s'agir de l'organisation Al-Qaida ou de sa branche Al-Qaida au Maghreb islamique, l'attentat aurait très certainement été revendiqué rapidement, explique-t-il. C'est dans l'intérêt d'Al-Qaida de communiquer sur ce type d'actions, d'autant plus que dans le cas de la catastrophe de l'Airbus d'Air France, c'eût été une première, l'organisation n'ayant encore jamais opéré à partir de l'Amérique latine. Et, lorsque Al-Qaida commet un attentat, elle le fait savoir généralement au moyen d'un enregistrement vidéo, dans lequel l'auteur ou les auteurs de l'acte terroriste, kamikazes ou non, décrivent l'opération effectuée. »

Post-scriptum :

<http://www.lematin.ch/actu/monde/vo...>